

Commissaire général de l'Exposition internationale de 1986, Sir Edward Williams; le ministre des Services sociaux et de l'Habitation et ministre chargé d'EXPO 86, l'honorable Claude Richmond; le maire de Vancouver, M. Michael Harcourt; le président du conseil d'administration et le président directeur général de la Corporation Expo 86, M. Jim Pattison.

6. Calendrier

Voir l'annexe Calendrier des événements.

7. Le pays hôte et la province hôte

Conformément aux règles du BIE, l'Exposition internationale de 1986 était parrainée par le gouvernement du Canada, le pays hôte, sous l'autorité générale du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark. Le ministre chargé de l'événement était l'honorable Don Mazankowski. Les deux ministres exerçaient leur autorité par l'intermédiaire du Commissaire général de l'Exposition internationale de 1986, monsieur l'ambassadeur Patrick Reid. Le commissaire général devait veiller à ce que toutes les mesures pertinentes soient prises pour garantir le bon ordre et le fonctionnement efficace de l'Exposition. Le gouvernement fédéral devait notamment faire venir les participants, fournir les services essentiels et faire la promotion d'EXPO 86.

Par suite d'une entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Colombie-Britannique, la province hôte, la Corporation Expo 86 a été établie en Colombie-Britannique comme organisme à but non lucratif de la Couronne, chargé de la planification, de l'exploitation et de l'administration financière d'EXPO 86. L'Honorable Claude Richmond était le ministre provincial responsable de l'organisme.

La Corporation Expo 86 était coiffée par un conseil d'administration dirigé par M. Jim Pattison, qui a aussi été président d'EXPO 86 de mai 1985 à la fin de l'Exposition.